



L'ANLCI organise une rencontre régionale du Forum permanent des pratiques le
17/03/17

L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme a pour mission de fédérer les acteurs et les moyens permettant de faire durablement reculer l'illettrisme dans notre pays.

Son action est essentielle puisqu'aujourd'hui, en France, 2 500 000 personnes, soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans, est en situation d'illettrisme.

Pour faire connaître au plus grand nombre possible les solutions qui ont fait leurs preuves, l'ANLCI a conduit, de septembre 2015 à décembre 2017 et avec le soutien du Fonds Social Européen, un programme national d'échange des bonnes pratiques, le **Forum permanent des pratiques**.

En Martinique, le choix s'est porté sur les bonnes pratiques au sein des collectivités territoriales en partenariat avec le CNFPT et l'AGEFMA autour de la question suivante : **« Comment sensibiliser et former l'encadrement des collectivités territoriales pour améliorer la prise en charge des agents en difficulté avec les compétences de base ? »**

Une rencontre régionale avec la restitution de ces travaux est prévue le vendredi 17 mars 2017 à l'amphithéâtre de l'Institut Martiniquais du Sport au Lamentin.

En savoir + :

- [Programme de la rencontre](#)
- [Bulletin d'inscription](#)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

